

ATELIER 4 | STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Articuler les dispositifs d'accompagnement proposés par les partenaires institutionnels au profit du projet de territoire



Animation :

Sandrine FOURNIS, coordinatrice nationale des Contrats de transition écologique, Ministère de la transition écologique et solidaire

Charlotte TARDIEU, responsable de projet Territoires, CLER - Réseau pour la transition énergétique

Lors de l'atelier, les participants ont été invités à échanger en groupe pour répondre aux questions soulevées par 4 cas d'études fictifs :

- cas 1 : s'appuyer sur les dispositifs pour mettre en œuvre une stratégie territoriale de transition énergétique
- cas 2 : mettre à profit les dispositifs pour construire une stratégie territoriale de transition
- cas3 : des dispositifs au projet commun : créer une réelle dynamique de transition sur mon territoire
- cas 4 : engager son territoire dans la transition énergétique en 2020 : par où commencer ?

SYNTHESE DES ECHANGES

Les réflexions convergent pour affirmer que les dispositifs d'accompagnement doivent être mobilisés au service d'une stratégie de transition énergétique territoriale et pas la modeler au fil des appels à projets. La stratégie du territoire de transition énergétique doit avoir son existence propre, indépendamment des dispositifs d'accompagnement, qui sont là pour faciliter éventuellement sa consolidation et surtout sa mise en œuvre. Des actions doivent pouvoir être lancées sans attendre le dispositif d'accompagnement adéquat.

Afin que l'action de la collectivité soit effectivement guidée par la stratégie, il est important que cette dernière soit :

- co-construite, la construction du collectif n'est pas du temps perdu, c'est un facteur de robustesse et de résilience dans le temps, d'autant que c'est une dynamique territoriale qu'il s'agit d'initier ;
- traduite en une feuille de route précise, réaliste, planifiée ;
- mesurable, des indicateurs de suivi et d'évaluation tant quantitatifs que qualitatifs pouvant être effectivement renseignés doivent être définis.

Plus la stratégie du territoire sera claire et affirmée, plus il sera facile de sélectionner les dispositifs d'accompagnement pouvant effectivement contribuer à sa mise en œuvre.

La construction du collectif n'est jamais du temps perdu, c'est même un facteur de réussite et de résilience d'une démarche de transition. C'est pourquoi, l'animation sur le territoire et au sein de la collectivité est au cœur d'une stratégie énergétique réussie. L'enjeu de la mobilisation est énorme. D'un point de vue politique, il est fondamental qu'une majorité des élus adhèrent réellement au projet, ainsi que les techniciens des services, même ceux qui de premier abord se sentent moins concernés par la démarche. De ce fait, les dispositifs financiers doivent être mobilisés en priorité pour assurer le financement d'un poste d'animation, tout en anticipant les conditions de pérennisation de celui-ci, c'est-à-dire trouver les moyens d'augmenter progressivement la part d'auto-financement.

Au-delà de disposer des moyens pour animer la démarche en interne et auprès des porteurs de projets, du grand public, il est nécessaire que la collectivité montre l'exemple. L'exemplarité de la collectivité est un gage de confiance pour les habitants et facilite leur engagement dans le projet commun de réduction des consommations d'énergie du territoire. Les actions de sobriété peuvent être mises en œuvre en premier lieu, dans la mesure où elles ne demandent pas d'importants moyens financiers (ex: extinction nocturne de l'éclairage public). Pour être acceptées, ces actions nécessitent néanmoins d'être expliquées et discutées avec les habitants. Les économies dégagées de ces actions de sobriété peuvent être mises en avant et éventuellement réinjectées dans le financement d'autres projets plus conséquents.

Les actions de la collectivité ne sont pas les seules à mériter d'être mises en avant. C'est bien une dynamique territoriale qu'il s'agit d'initier et d'animer dans le temps long, toutes les initiatives publiques, privées, associatives, individuelles méritent d'être valorisées.

Pour assurer l'adhésion du plus grand nombre à la dynamique, il est important de trouver un équilibre entre des projets complexes à monter qui prendront du temps à voir le jour et des

actions plus faciles à réaliser qui pourront démontrer rapidement que la transition énergétique “c’est du concret”. Il faut toutefois veiller à ne pas “tomber dans la politique du chiffre”, à mener des actions à tout va même si celles-ci ont une faible pertinence écologique.

COMPTE-RENDU DES RÉFLEXIONS PAR GROUPE

Cas 1 : s’appuyer sur les dispositifs pour mettre en oeuvre une stratégie territoriale de TE

Vous êtes : un PETR disposant d’un projet de territoire donnant la part belle à la qualité du cadre de vie et comptant s’appuyer sur la transition énergétique pour dynamiser l’économie locale.

L’ambition politique est claire et réaffirmée par les nouveaux élus. Plusieurs acteurs économiques locaux ont adhéré à ce projet, espérant pouvoir profiter des retombées économiques attendues. Si l’ambition est grande et partagée, l’ampleur de la tâche est énorme, d’autant qu’accompagner les changements de modes de vie est un travail de longue haleine !

Comment assurer la mise en oeuvre de ce beau projet de territoire suffisamment vite pour ne pas perdre l’enthousiasme des citoyens et acteurs économiques locaux ? Vers qui se tourner pour financer les nombreux projets ? Comment s’assurer que les projets puissent voir le jour rapidement ?

MODALITÉS D’ORGANISATION, DE GOUVERNANCE, PARTENARIATS ...

- avoir une feuille de route commune et la gouvernance associée
- portage politique fort et mobilisation
- convaincre les élus : « ça coûte zéro et ça rapporte ! »
- partenaires, financeurs, Etat (DREAL, DDT, ...)

CONSEILS ET BONNES PRATIQUES AU QUOTIDIEN

Etat :

- simplification des dispositifs
- uniformisation du nom des plateformes
- avoir de la lisibilité et tenir dans la durée

- construire au fil de l'eau

ADEME : s'appuyer sur les territoires ruraux et les petites communes

Territoires :

- avoir une stratégie territoriale et mobiliser les outils en conséquence. Attention, un outil ne fait pas la stratégie !
- transversalité

Financeurs : adapter le financement au projet de la collectivité

| FACTEURS DE RÉUSSITE | PIEGES À ÉVITER |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · Mobilisation (inclure les citoyens) / communication / projets partagés · une stratégie précise, avec des actions précises, des indicateurs, des porteurs de projets identifiés et des partenaires, un échéancier · un réseau identifié (s'appuyer sur les acteurs associatifs) · porter des actions rapides et visibles de sobriété · une équipe forte et compétente · l'éducation à l'environnement et à l'éducation populaire · créer du lien pour créer le projet · les dispositifs jouent un rôle d'effet levier · une stratégie financière · une assistance juridique poussée | <ul style="list-style-type: none"> · avoir une vision à trop long terme · vouloir tout créer · avoir des ambitions trop importantes · croire que les outils et les dispositifs font la stratégie · laisser faire les sociétés exogènes · négliger les obstacles juridiques · créer de l'inertie, lourdeur dans la conduite des projets |

| DISPOSITIFS | USAGES | COMMENTAIRES |
|---|--|---|
| Accompagnement régional TEPOS – ingénierie technique | Animation Etudes de potentiel Recherches de financement | La charte donne un cap Réseau Suppose d'avoir des potentiels Dispositif pas disponible dans toutes les régions |
| Contrat de Transition Ecologique et futurs CRTE | Visibilité/stratégie locale Guichet unique Un contrat qui rassemble public et privé | Porte d'entrée vers d'autres dispositifs Evolutif |
| Cit'ergie | Besoin d'un portage politique Outil d'amélioration continue | Les petites communes sont exclues de Citergie Des communes de 5000 habitants sont exclues de la démarche |
| Aides Territoires | Connaissance des dispositifs d'aide | |
| Contrats de ruralité / contrat de territoire / DSIL / fonds chaleur Vélo et territoires COT - CDT | Soutien aux projets | |
| CEE | Travaux d'économies d'énergie | Usines à gaz ! |

Cas 2 : mettre à profit les dispositifs pour construire une stratégie territoriale de transition

Vous êtes : une communauté de communes de moins de 20 000 habitants

Conscient qu'il y a urgence d'agir pour le climat, l'exécutif nouvellement élu à la tête de votre collectivité souhaite que le territoire se dote d'une stratégie de transition énergétique à la hauteur des enjeux.

Comment concilier urgence d'agir et co-construction d'une stratégie avec le plus grand nombre ? Personne n'est formé sur ces questions au sein de la collectivité, vers qui se tourner ? Des dispositifs d'accompagnement existent-ils pour définir et partager une stratégie territoriale de transition énergétique ? Comment s'assurer que cette stratégie impactera l'ensemble des politiques publiques de la collectivité ? La collectivité aura-t-elle les moyens de son ambition ?

MODALITÉS D'ORGANISATION, DE GOUVERNANCE, PARTENARIATS ...

- Besoin d'un **animateur dans la collectivité en régie, autofinancé** (grâce aux appels à projets, aux aides de l'ADEME et de la région), non expert, chargé de faire du lien, de former et d'animer les différentes temporalités + un **vice-président qui porte le projet**
- **Créer du réseau** pour augmenter le nombre de personnes formées au sein de la collectivité et du territoire. Destination TEPOS est une méthode qui peut être utilisée à cet effet dans des réunions de secteurs réunissant 10-15 communes.
- **Créer du débat** pour
 - se former
 - associer la population de façon à identifier des axes privilégiés par les acteurs locaux et assumer les controverses pour faire réagir. « On n'impose pas un parc éolien, on pose ensemble le besoin d'énergie et on réfléchit ensemble ».
 - s'accorder sur le projet politique de la communauté de communes
- **Mêler temps court et temps long** :
 - avoir une vision stratégie du type plan climat dans lequel s'inscrivent des projets
 - mener des actions concrètes comme des installations ENR qui constituent des « réussites » qui permettent d'avancer.
- Créer un **espace de débat et de formation pour les élus** (réunions, pôles métropolitains, ...)

| FACTEURS DE RÉUSSITE | PIEGES À ÉVITER |
|---|---|
| Partir de ce qui existe déjà (projets, associations, ...) | mais attention aux effets d'opportunisme des projets artificiels qui sont à la mode et qui ne suscitent pas de réel intérêt |
| Des projets exemplaires qui mobilisent | en rester là, car les leviers de transformation réels et rapides ne sont pas nécessairement les plus voyants |

| DISPOSITIFS | USAGES | COMMENTAIRES |
|--|-------------------------------------|---------------------|
| ADEME, Banque des territoires, Région, Conseiller en Energie partagé | Un animateur | |
| Plateforme collaborative (ex : LIAMM en Bretagne) | Montée en compétences et en partage | |
| Commission Nationale du Débat Public | Bon usage de débats publics | |
| CAUE, agences locales de l'énergie | Conseils et ingénierie | |

Cas 3 : des dispositifs au projet commun : créer une réelle dynamique de transition sur mon territoire

Vous êtes: une Communauté de Communes de plus de 20 000 habitants, qui a adopté son PCAET début 2020.

Jusqu'à l'élaboration du PCAET, plusieurs actions avaient été mises en œuvre par le syndicat mixte de SCoT dans le cadre d'un contrat d'objectifs territorial avec l'Ademe. Plusieurs projets ont pu bénéficier des financements TEPCV (équipement de la collectivité en véhicules électriques, création d'une plateforme de stockage bois énergie, ...). Toutefois, la question de la transition énergétique est peu portée politiquement, a du mal à fédérer les services techniques et l'engagement du territoire est peu reconnu par les citoyens et les acteurs économiques.

Comment faire pour que la dynamique prenne au cours de la nouvelle mandature ? Comment rendre lisible l'action de la collectivité en matière de transition énergétique ? Vers quels dispositifs se tourner ? Comment s'assurer que les projets du PCAET vont bien pouvoir voir le jour ? Comment ne pas se disperser entre les nombreux projets à porter, les appels à projets à répondre, les actions d'animation avec des ressources humaines limitées ?

MODALITÉS D'ORGANISATION, DE GOUVERNANCE, PARTENARIATS ...

Modalités d'organisation :

- se rassembler autour d'un sujet qui crée du lien social
- aller vers la société civile
- animer des dynamiques collectives
- donner la parole aux habitants locaux (les intégrer aux discussions)
- travailler le lien entre les communes et l'intercommunalité

Modalités de gouvernance :

- trouver des personnes-ressource (associations, écoles, agents territoriaux, PCAET...) pour relayer et diffuser les sujets abordés auprès des habitants locaux
- travailler le lien entre les communes et l'intercommunalité
- impliquer les entreprises locales
- identifier un.e interlocuteur.trice pour faire le pont entre les collectivités et les habitants locaux (leadership)

Partenariats :

- s'inscrire dans les réseaux de partage (ex : BRUDED qui signifie promouvoir en breton, c'est un réseau de partage de 700 communes, TEPOS, etc.)
- collaborations publiques/privées/sociales

| FACTEURS DE RÉUSSITE | PIEGES À ÉVITER |
|----------------------|-----------------|
| | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">· informer· créer une motivation· agir sur la proximité· créer le récit lisible· arriver au changement de comportement· rendre visible, mesurable et concret· créer du lien social entre habitants et partager des valeurs communes· former les élus et les techniciens· rendre l'action joyeuse et conviviale· s'assurer que chaque action soit financée et fléchées vers des services identifiés· mettre en place la coopération | <ul style="list-style-type: none">· éviter le « top-down »· se disperser, diluer l'action dans différentes politiques· être défaitiste, alarmiste· faire un PCAET sans animation pour le mettre en oeuvre |
|--|--|

Cas 4 : Engager son territoire dans la transition énergétique en 2020 : par où commencer ?

Mon territoire n'a encore élaboré aucune stratégie territoriale dont l'ambition est la TE et je ne sais pas si des actions ont cours sur mon territoire. Avec le renouvellement des élus, la prise de conscience élargie de cette urgence, la multiplication d'événements naturels, mon territoire souhaite axer toutes ses politiques publiques sur la TE. Mais quand on dit TE transversale ça veut dire quoi exactement ? Puis-je commencer avec des actions modestes ? Comment mobiliser les acteurs socio-économiques ? les citoyens ? Quel dispositif peut m'aider ? Y a-t-il des étapes préalables ? Comment évaluer l'impact de cette stratégie ?

MODALITÉS D'ORGANISATION, DE GOUVERNANCE, PARTENARIATS ...

La collectivité doit se positionner en tant que facilitateur, chef d'orchestre, soutien

1. Préciser la commande politique, les attentes
2. S'organiser : pilotage + concertation
 - Former un comité de pilotage évolutif, comprenant les élus, un bureau d'études, un chargé de projet...
 - Définir le rôle du comité de pilotage : réflexion ? cadrage ? suivi ? prise de décision ?
 - Mettre en place des commissions :
 - § technique / méthodologique
 - § participation / concertation
 - § sociologie...
 - Monter des groupes projets opérationnels (communes, entreprises, citoyens, ...) mobilisés sans limite de durée
3. Réaliser un diagnostic et assurer une large acculturation aux enjeux soulevés par le diagnostic
4. Modéliser
5. Définir la stratégie, prioriser les enjeux
6. Co-construire le plan d'action
7. Mettre en œuvre
8. Suivre
9. Evaluer

| FACTEURS DE RÉUSSITE | PIEGES À ÉVITER |
|----------------------|-----------------|
| | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · respecter ce qui fonctionne · écouter dès le démarrage les attentes et les objectifs de chacun · enclencher des actions à différents niveaux (communes et EPCI) et différentes échéances (court terme et long terme) mais avec du concret · mobiliser les acteurs relais, des leaders sur le territoire (la commune ne fait ni ne porte tout) · démarche concertée et avec des règles de participation claires et comprises · la collectivité doit être exemplaire pour pouvoir mobiliser les acteurs du territoire · vérifier que l'ensemble des acteurs ont une culture commune ou la créer · donner à voir des exemples, des expériences réussies sur le territoire ou à côté · diagnostic multicritère (GES, énergie, social, économique, sociétal + acteurs/actions/freins) | <ul style="list-style-type: none"> · ne pas imposer un mode de gouvernance, pas mettre en place une organisation trop lourde · mettre en place un comité de pilotage trop gros · un diagnostic trop lourd, trop long à réaliser et à s'approprier · imaginer des actions sans les moyens financiers (budget) ou humains (ingénierie) · des actions trop ponctuelles, pas systémiques · ne pas faire le bilan, ne pas évaluer ensemble · du texte, des rapports, des chiffres !! |
|--|--|

| DISPOSITIFS | USAGES | COMMENTAIRES |
|--|---|--|
| Pour s'organiser : AMO formation | Porter l'ingénierie et gagner en efficacité Méthodologie de projet | Comment les financer ? rechercher des mutualisations possibles Démarches mutualisées, appels à manifestations d'intérêt |
| Pour la concertation : animation / facilitation | Appropriation du diagnostic, des enjeux, co-construction du plan d'actions | - TedX/ témoignages - ateliers - mise en récit du diagnostic ou des enjeux pour être plus concret |
| Pour la structuration de la démarche : PCAET, citergie | Agir sur le territoire Agir sur le patrimoine et l'organisation de la collectivité | |
| Définition de la stratégie : - Objectifs TEPOS (scénario négaWatt) - dispositifs réglementaires (PPBE, PQA...) - dispositifs de planification | | |
| Pour l'acculturation : - voyages d'études et visites - séminaires (TEPOS) - témoignages locaux ou grands témoins | | Nécessite d'avoir des références adaptées, notamment de tailles de communes comparables |

| | | |
|---|--------------------------------------|--|
| <p>Pour le diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - scénarios nationaux (ADEME, négaWatt, ...) - Citergie - organismes locaux (ex : alter Alsace, ALEC, Agences régionales, syndicats d'énergie, opérateurs d'énergie) - réseaux de territoire | | |
| <p>Pour la mise en œuvre et le suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - outils : SEM et financeurs - dispositifs de planification (SCOT, PLUi) - tableaux de bord + groupes projets | <p>>> action et évaluation</p> | |